

Eldorado Nucléaire Limitée

Ce sont des problèmes écologiques cruciaux dont le projet de loi ne tient pas compte. Cela est malheureux parce qu'on s'attendait, quand le gouvernement a pris le pouvoir, à ce qu'il examine les problèmes du cycle du combustible nucléaire. Durant la campagne électorale de l'été 1984, le premier ministre (M. Mulroney) a dit et répété que l'avenir de l'industrie nucléaire canadienne l'intéressait vivement. Le premier ministre est au pouvoir depuis près de quatre ans, mais il n'a pas encore ordonné la tenue d'une enquête publique sur le cycle du combustible nucléaire. Quand on lui a posé une question à ce sujet, il a répondu que la question n'était pas prioritaire pour le moment.

Heureusement pour le Canada, une enquête est en cours maintenant. Elle est menée par le Nouveau parti démocratique sous la direction du député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie) et du député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell). Ils étudient le cycle du combustible nucléaire depuis quelques mois et présenteront bientôt un rapport complet basé sur leurs évaluations ainsi que sur les auditions publiques et les entretiens privés qu'ils ont tenus à divers endroits du pays.

Le gouvernement semble se retirer de l'industrie nucléaire tout en se préoccupant sincèrement des mines d'uranium. Cependant, il propose une loi par laquelle il cherche essentiellement à se décharger de cette question sur d'autres sans rien faire pour promouvoir la sécurité. Je n'ai pas l'intention de parler de tous les problèmes écologiques suscités par ce projet de loi.

Il y a dans ce projet de loi des problèmes au sujet du traitement et de l'extraction de l'uranium. Je ne crois pas que nous devrions l'adopter tant que le gouvernement ne définira pas clairement sa politique sur l'industrie nucléaire. L'endroit le plus indiqué pour poser ce genre de questions serait probablement le comité législatif où ce projet de loi sera sans doute renvoyé très rapidement.

Le projet de loi nous inquiète aussi parce que nous songeons aux antécédents de notre industrie nucléaire. Nous ne sommes pas sans reproche. Le gouvernement avait parrainé un cartel de l'uranium dans les années 1970, dans des conditions qui n'ont jamais été expliquées d'une façon satisfaisante aux Canadiens. Le cartel a été mis sur pied pour des raisons économiques, par suite d'une surproduction et de la fermeture du marché américain. Il a eu des effets considérables sur le prix de l'uranium, qui est passé de 7 \$ la livre en 1973 à 40 \$ la livre deux ans plus tard. Le cartel a fait l'objet d'une enquête et des poursuites ont été intentées devant les tribunaux canadiens. Cependant, si je me souviens bien, le gouvernement n'a jamais donné publiquement des renseignements sur ce cartel et les poursuites ont donc été abandonnées.

Bien des questions sont restées sans réponse. Eldorado était membre du cartel avec Denison Mines. Le directeur de la recherche, M. Robert Bertrand, avait mené une enquête en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Je crois que tout cela devrait être rendu public, comme l'a demandé le gouvernement actuel lorsqu'il était dans l'opposition. Ce projet de loi nous donne l'occasion de régler la question une fois pour toutes. Le seul engagement du gouvernement à cet égard, c'est de dire que la nouvelle société sera régie par la loi canadienne concernant la concurrence, ce qui n'est pas tellement rassurant lorsqu'on considère que nos mesures législatives dans ce domaine sont probablement parmi les plus faibles que je connaisse. Le projet de loi ne traite pas non plus de la question de la commercialisation de l'uranium au Canada, qui nous a causé tant de problèmes. La possibilité que ces problèmes se produisent de nouveau nous hante encore aujourd'hui.

La réaction des employés d'Eldorado nucléaire et de la SMDC à ce projet de loi n'est pas favorable, malgré ce que certains ont laissé entendre dans leur discours. Les Métallurgistes unis d'Amérique et le Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie ont exprimé clairement leur opposition à cette transaction. Ces organisations représentent les employés des mines de Key Lake et de Rabbit Lake et de la raffinerie d'Eldorado à Port Hope. Elles s'opposent à cette transaction parce qu'elles craignent pour la santé et la sécurité des employés, et je les comprends.

La privatisation de ces sociétés ne constitue certainement pas un progrès en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail. Plus de 1 000 Canadiens perdent la vie chaque année au travail, sans parler des dizaines de milliers qui subissent des blessures graves. Lorsqu'un policier est tué dans l'exercice de ses fonctions, les gens sont scandalisés, et avec raison. Cependant, ces personnes travaillent dans un milieu où la violence se manifeste occasionnellement. Pourtant, on entend rarement parler des centaines d'hommes et de femmes qui perdent la vie au travail chaque année dans notre pays. Cela veut dire que nous devrions être beaucoup plus attentifs à ce qui se passe. À cet égard, ce projet de loi ne représente certainement pas un progrès pour les hommes et les femmes qui travaillent dans les mines, les raffineries et les usines des sociétés dont il est question aujourd'hui.

Mme McLaughlin: Madame la Présidente, je veux faire une brève remarque concernant l'intervention intéressante de mon collègue sur l'amendement proposé. Je crois que beaucoup de Canadiens comprennent que, lorsque le gouvernement fédéral est responsable d'une compagnie, d'une organisation ou d'une société d'État, les attentes sont plus grandes que lorsqu'il s'agit du secteur privé. On s'attend à ce qu'il s'occupe des questions environnementales et d'autres choses du genre et qu'il assume la responsabilité de la société d'exploitation de ressources qui lui appartient.

Mon collègue a mentionné le genre d'enquêtes publiques entreprises par certains députés néo-démocrates sur tout le cycle du combustible nucléaire. J'aimerais que mon collègue nous fasse part de ses vues sur la responsabilité du gouvernement fédéral d'obliger une de ses sociétés d'État à trouver une solution à certains problèmes avant de la mettre en vente. Le député a mentionné les dépotoirs de déchets radioactifs et je voudrais qu'il en dise plus sur le sujet.